

Le mois de mai est de retour et Mens change également de saison. Le marché retrouve petit à petit son dynamisme de la belle saison, davantage de résidences secondaires s'ouvrent, les premiers touristes arrivent.

Toutes les pièces de notre politique touristique s'assemblent.

Les activités des lieux d'hébergement touristique (camping et auberge), à gestion communale, se pérennisent pour plusieurs années sous forme d'une délégation de service public. Ils proposent une offre d'hébergement à la nuitée peu présente au niveau des autres gîtes de la commune. Ils sont pleinement en interaction avec le local et participent grandement à l'attractivité de notre territoire.

L'espace de travail partagé créé par nos soins en vue du futur du tiers lieu offre la possibilité à des personnes de passage de pouvoir prétendre à une session de travail pour permettre à toute la famille de rester quelques jours de plus en vacances.

Nous avons repris à la Communauté de communes l'activité d'accueil touristique, pour l'instant dans les mêmes locaux que l'ancien office du tourisme. Nous assumons une ouverture tous les matins toute l'année et des après midis et weekends en période estivale. Cela démultiplie l'offre d'information et d'accueil par rapport au système précédent. Je remercie les volontaires bénévoles qui contribuent à cet accueil.

Et bien sûr, nous soutenons largement la vie associative qui, avec les animations portées par la commune, offrent une proposition très large de festivités qui contribuent aussi à l'attractivité de notre commune.

Depuis un mois, nous sommes officiellement ville porte du Parc Naturel Régional du Vercors. C'est également une entrée touristique indéniable en plus de l'apport en ingénierie que peut nous fournir le Parc.

Nous allons répondre à un appel à projet de l'agence régionale de santé (ARS) sur le thème de l'environnement et la santé. Si nous sommes reçus, Mens, en tant que commune centre d'un bassin

de vie, va agréger les communes et les structures voisines autour des actions mensois pour en faire aussi un atout touristique qui nous est propre.

Notre acquisition de forêt trouvera aussi son utilité dans ce domaine, tout comme l'atlas de la biodiversité communale si notre candidature, déposée en avril, est retenue.

Tout cela soutient le tissu économique de Mens pour lui permettre d'être présent toute l'année pour le bien de nous tous. C'est notamment le cas pour la dynamique commerciale.

Les beaux jours sont aussi synonymes de gros travaux. En mai, il va y avoir la reprise des malfaçons des bétons des trottoirs de la rue des Alpagnes et le début des travaux de rénovation de l'église. En juin, le Département va refaire le tronçon de route du café des sports jusqu'à l'angle de la T-réseau, la commune prenant en charge de son côté la réfection des réseaux souterrains (voir page 7). La requalification des espaces publics et la rénovation de notre patrimoine améliorent notre qualité de vie comme celle des touristes.

Nous venons de constater que la piste accessible aux personnes à mobilité réduite à Baret, sous le

Châtel, a été détériorée par le passage de motos cross pourtant interdites dans ce secteur. Cette grosse incivilité va entraîner des dépenses de réparation imprévues sur le budget municipal. Ce lieu de découverte plat et ombragé permet d'accueillir des personnes en fauteuil roulant (ou des parents avec des poussettes) dans le milieu forestier pour qu'ils puissent aussi en profiter. L'Office National des Forêts et la gendarmerie

enquêtent. Les loisirs et le tourisme des personnes porteuses de handicap c'est aussi l'affaire de toutes et tous !



Photo : © Stéphane Fiat

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 11 VIE DU VILLAGE
- 16 COIN DES ASSOCIATIONS
- 18 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 20 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



DOSSIER BUDGET

MIEUX COMPRENDRE LES BUDGETS DE LA COMMUNE

Nous vous proposons quelques focus explicatifs des différents budgets de la commune.

Ces budgets sont au nombre de 4 :

- le budget général,
- le budget de l'eau et de l'assainissement,
- le budget Hébergement Accueil Tourisme (HAT).
- le budget du CCAS, qui est quant à lui décidé au sein du CCAS et non en conseil municipal.

Chacun des 3 budgets votés en conseil municipal se présente en deux parties : le fonctionnement (dépendances du quotidien) ; l'investissement (études, travaux d'entretien et acquisitions). Ces actions contribuent au développement et au futur de la commune, à améliorer notre quotidien, à valoriser notre patrimoine..

PARLONS BUDGET GÉNÉRAL

La revue « la Mairie magazine » titrait en janvier 2025 « Congrès des maires : unis dans la colère », notamment à cause des baisses de dotations financières des collectivités (nous n'y échappons pas) et de l'opacité des décisions gouvernementales et la complexité grandissante de l'administration.

Nous avons préparé les budgets 2025 sans connaître les recettes que nous percevrons. Nous avons donc choisi de ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement dans leur globalité et de rester sur les chiffres 2024 en ce qui concerne les recettes provenant de l'État.

Le taux d'inflation général a baissé en 2024, mais certains secteurs ont continué à augmenter tels que l'électricité (76 689 € en 2023, 101 087 € en 2024), l'extinction de l'éclairage de Mens la nuit ayant amoindri cette augmentation, ou les assurances (14 483€ en 2023, 17 815€ en 2024).

La masse salariale est aussi affectée cette année par des arrêts de travail de longue durée de salariés (1,5 équivalent temps plein), dont la collectivité doit continuer à verser les salaires tout en assurant leur remplacement : cette nécessaire solidarité va provoquer une augmentation mécanique des dépenses de personnel en 2025.

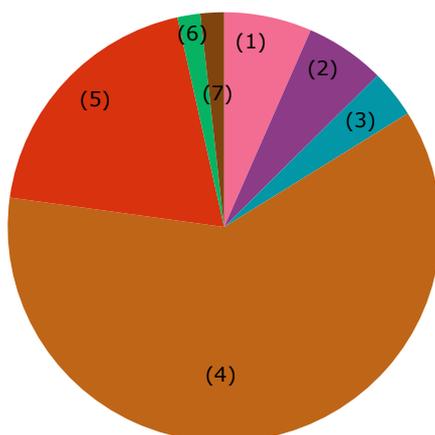
Si nous regardons le poids des 2 principales dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général représentaient 34,65% en 2023, elles ont représenté 36,73% en 2024. La masse salariale varie de 36,26% en 2023 à 36,78% en 2024 puis, pour les raisons évoquées plus haut, à 41,19% pour 2025. Nous avons donc acté des baisses sur le reste du budget de fonctionnement pour garder un global identique à 2024.



L'équivalent temps plein de nos employés communaux demeure stable depuis plusieurs mandats, en dehors du poste de Petites Villes de Demain largement financé par l'État. La masse salariale reste inférieure à la moyenne des budgets communaux, plus proche des 50%.

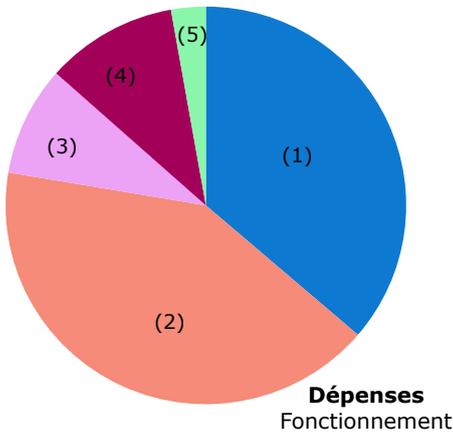
BUDGET FONCTIONNEMENT 2025

Recettes
Fonctionnement



- 164 157 € / 8,58% Résultat de l'exercice 2024 **(1)**
- 150 000 € / 7,85% concessions cimetièrre, redevances **(2)**
- 90 000 € / 4,70% Impôts et taxes **(3)**
- 936 000 € / 48,96% Fiscalité locale (taxe foncière, taxe habitation...) **(4)**
- 484 283 € / 25,33% dotation forfaitaire des communes, Fond de Compensation de la TVA (FCT-VA)... **(5)**
- 43 000 € / 2,24% Revenu des immeubles **(6)**
- 44 076 € 2,30% Produits spécifiques **(7)**

Total recettes de fonctionnement : 1 911 516 €



- 583 800 € / 36,35% Énergie, petits équipements, locations immobilières, entretien, assurances, réceptions, frais de télécommunication, taxes payées... **(1)**
 - 665 660 € / 41,45% Salaires et cotisations personnel... **(2)**
 - 143 491 € / 8,93% Atténuation de produits, attribution de compensation, fond péréquation CCT... **(3)**
 - 166 250 € / 10,66% subvention CCAS, subventions aux associations, service incendie, indemnités des élus... **(4)**
 - 45 000 € / 2,8% intérêts bancaires des emprunts **(5)**
- 305 815 € / capacité d'autofinancement
Total dépenses de fonctionnement : 1 911 516 €



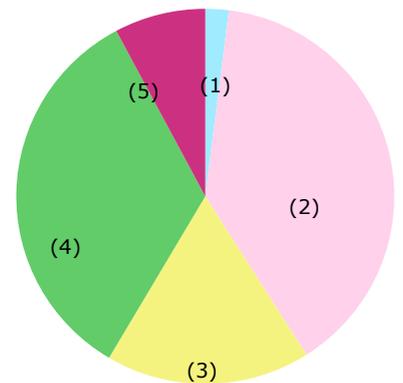
Le total des dépenses réelles de fonctionnement est de 1 605 701€. La différence avec les recettes (1 911 516 € - 1 605 701€ = 305 815 €) définit la capacité d'autofinancement de la commune servant aux investissements.

BUDGET INVESTISSEMENTS 2025

RECETTES

Total recettes 3 916 655 € dont :

- 80 000 € Produits de cession **(1)**
- 1 529 901 € Dotation, fonds divers dont FCTVA, résultat positif reporté de l'année 2024. **(2)**
- 682 438 € Subventions diverses **(3)**
- 1 318 500 € Emprunt **(4)**
- 305 815 € Autofinancement **(5)**



DÉPENSES

Total des investissements 3 913 663€ dont les principaux sont :

- Remboursement des emprunts en capital 140 832€
- Études 173 241€
- Travaux 1 451 321€

Principaux travaux

- Église (516 000€), voir également l'article page 7
- Rénovation énergétique bâtiments communaux (115 000€),
- Travaux voirie Menglas (100 000€),
- Projet Tiers Lieu maîtrise d'œuvre (68 000€),
- Sécurité incendie à Milmaze (46 200€)
- Éclairage public (25 000€), ➤ Parking silo (24 000€),
- Piscine rénovation vestiaires (20 000€)



DES INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS

Depuis le début du mandat, nous assumons les dépenses d'investissement par les excédents des années précédentes, ce qui a permis de diminuer sensiblement l'endettement de la commune. Par exemple : l'achat d'une parcelle du Pré Colombon et d'Un Lieu sur terre, le renouvellement du parc motorisé de la commune, les travaux du jardin de la cure, la rénovation thermique de la mairie et d'Un lieu sur terre n'ont pas nécessité d'emprunts. En revanche, pour financer en partie les travaux de la rue des Alpes et pour l'autre les projets d'investissements nous avons eu recours en 2025 à un emprunt de 1,3 million. Notre capacité d'autofinancement le permet, sans mettre notre commune en difficulté (voir également l'article sur le financement des investissements dans le TUM de septembre dernier).

Tout ceci en gardant un œil averti sur les subventions et dotations de l'État, qui stagnent voire diminuent.

➤ **FOCUS LES ÉTUDES : LEUR IMPORTANCE TOUT AU LONG DU MANDAT**

Dans le budget prévisionnel 2025, en investissement sur le budget général, on voit apparaître environ 170 000 € de frais d'études. Mais pourquoi faire encore des études en fin de mandat peuvent penser certains ? D'une part, une fin de mandat n'est pas la fin de l'activité municipale : nous nous devons de poursuivre la complétude des dossiers pour que la future équipe puisse poursuivre sans démarrer à zéro et ne pas perdre deux ans à la préparation. D'autre part, nous avons aussi quelques obligations administratives, notamment des diagnostics complémentaires pour les chantiers de 2025 et 2026.

Nous trouvons dans cette somme de 170 000 € :

- pour plus de la moitié, l'accompagnement de SOLIHA qui réalise les diagnostics et les études auprès des propriétaires pour la rénovation des logements du centre bourg.
- Un complément (Socotec, Véritas) pour les travaux de l'église.
- Une étude énergétique de la cure en vue de travaux d'isolation et de changement de mode de chauffage.
- Une étude énergétique, phonique et structurelle de la salle des Sagnes pour la rendre plus accueillante et mieux utilisée qu'aujourd'hui.
- Une étude de rénovation énergétique des logements communaux.
- Une étude d'aménagement opérationnel du Pré Colombon, seul lieu à proximité du centre bourg pour accueillir des logements accessibles et à caractère social en lien avec un bailleur social.
- Une convention d'assistance avec le Département pour la gestion de l'espace naturel sensible du marais des Mines.
- La mise en place d'un atlas de la biodiversité pour avoir une connaissance fine de la flore et de la faune locales.

PRINCIPALES ÉTUDES

- OPAHRU (110 311€), ➤ Salle des Sagnes acoustique, énergie, structure (24 000€),
 - Aménagement du Pré Colombon (6 000€), ➤ Marais des Mines Espace naturel sensible (10 378€),...
- Sur le budget de l'eau, il est également prévu une somme de 30 000 € d'études notamment pour le futur réseau d'assainissement de Préfaucon/Menglas.
- Il est à préciser que nous bénéficions d'aides et subventions à hauteur de 30 à 50%, qui diminuent d'autant la charge sur le budget communal.

➤ **FOCUS LE BUDGET HÉBERGEMENT / ACCUEIL TOURISTIQUE (HAT)**

Ce budget a été créé à la demande de la Direction des finances publiques lors de la reprise du camping et en y ajoutant également l'auberge. Cela permet à notre niveau d'avoir une vision totalement transparente du fonctionnement de ces activités.

Le projet de développement de l'offre touristique sur Mens a nécessité un emprunt de 500 000 € auprès d'un établissement bancaire en 2023 et un emprunt de 90 000 € à nous-mêmes sur le budget général en 2024.

FONCTIONNEMENT

En 2025, nous prévoyons une recette de 80 000 € venant de ces deux établissements. Cette redevance est constituée d'une part fixe et d'une part liée au chiffre d'affaire des deux établissements ; ceux-ci offrent aujourd'hui une excellente qualité de service et qui voient leur chiffre d'affaire augmenter.

Pour mémoire, en début de mandat, les loyers commerciaux rapportaient 35000 € à la commune.

En dépenses, nous prévoyons :

- environ 29 000 € de charges de fonctionnement (entretien, réparation des bâtiments appartenant à la commune),
 - 17 000 € d'intérêts,
 - 24 000 € versés sur le budget investissement
 - 10 000 € de reprise du solde négatif de 2024
- Soit 80 000 € de dépenses, pour un budget équilibré.

INVESTISSEMENT

Côté recettes, nous avons un excédent (sur l'exercice 2024) de 98 500 € et un versement de 24 000 € du budget fonctionnement, soit un total de 122 500 €.

Côté dépenses :

- 26 000 € de remboursement de prêt à la banque plus 6 000 € de reversement au budget général. Nous prévoyons également 2 x 6 000 € supplémentaires de remboursement par anticipation au budget général.
- 10 000 € d'étude à l'auberge pour créer des toilettes mieux accessibles aux personnes à mobilité réduite et une modification de la cuisine qui ne correspond plus aux besoins actuels.
- 55 000 € de travaux sur les bâtiments notamment la toiture de la restauration du snack et 12 000 € de remplacement de matériel défectueux à l'auberge. Soit un total dépenses de 122 500 €.

En 2025, nous atteignons donc un rythme de croisière très positif avec des redevances qui couvrent les remboursements d'emprunts et dégagent une marge pour continuer les petits investissements et assurer l'entretien revenant à la commune.

La commune voit son patrimoine se valoriser sans impacter le budget général ni la fiscalité des habitants. Nous sommes en cours de signature d'une Délégation de service public avec les deux établissements pour assurer ce fonctionnement sur plusieurs années.

➔ **FOCUS LE BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (EAS)**

Le budget EAS s'élève à 958 500 € en fonctionnement et 1 300 000 € en investissement.

En fonctionnement, les recettes se composent principalement d'un report positif (excédent de 2024) de 545 500 € et de 385 500 € de produits de services dont la vente aux abonnés (150 000 €).

Notons que celle-ci continue de baisser puisque chacun d'entre nous est vigilant à sa consommation.



Les autres produits de service sont constitués des différentes taxes, principalement pour le compte de l'Agence de l'eau, que nous collectons pour les reverser.

Les 958 000€ de dépenses de fonctionnement se divisent principalement ainsi :

- charges générales (entretien, carburant, analyses) : 53 000 €,
- charges de personnel refacturées par le budget général : 83 000 €,
- intérêts des emprunts : 29 000 €,
- versement à l'investissement : 788 500 €.

En investissement, les dépenses se répartissent comme suit :

- 210 000 € de remboursement d'emprunt,
- 525 000 € de travaux, dont 36 000 € de maîtrise d'œuvre pour le réseau d'assainissement de Préfaucou / Menglas.

Les recettes sont composées de 166 000 € de report positif, 788 500 € issu du budget fonctionnement et 120 000 € d'aides et subventions.

Il est primordial de poursuivre l'entretien et la rénovation des réseaux de la commune : travaux sur les réservoirs des Brachons, reprise de la chambre de vanne au réservoir des Granges, dernier tronçon d'eau potable à Chardeyre, réseau entre le café des sports et la place de la mairie, mise en séparatif des réseaux au niveau du collège.

➔ **FOCUS L'ÉNERGIE, UN ENJEU ! RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE !**

L'énergie, notamment la consommation électrique, fait partie des charges importantes de fonctionnement de la commune qu'il faut diminuer pour pouvoir continuer d'investir..

Au regard des augmentations tarifaires passées et à venir, il est nécessaire d'attacher de l'importance à la réduction des consommations. Le coût de la consommation d'énergie électrique (y compris taxes) pour la commune est ainsi passé de 24 cts/Kwh en 2022 à 38 cts/Kwh en 2024 (en moyenne comptable de l'ensemble des contrats).

Une économie significative a été réalisée **sur l'éclairage public**, la 3^e tranche de rénovation sera faite en 2025.

La rénovation énergétique des bâtiments (la plupart chauffés à l'électricité, comme la mairie ou l'Espace culturel) a été engagée en 2024 sur les bâtiments de la mairie et de Un lieu sur terre. Cette opération a déjà permis une économie par rapport à 2024 de 30 % pour les 4 premiers mois de l'année 2025 pour la mairie (malgré des températures très fraîches en ce début d'année)..

La rénovation va se poursuivre sur les bâtiments de l'Espace culturel et l'ex trésorerie (Tiers-lieu) prévue en 2026 et de la salle multiactivités des Sagnes, sans oublier la piscine. Ces différents lieux étant très énergivores. L'équipement de nouveaux sites communaux en panneaux photovoltaïques amènera la commune dans quelques années à un excédent d'électricité.

CONSOMMATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



	Consommation	Facture	Investissements
2022	85 563 kwh	16 054,20 €	
2023	39 300 kwh	12 597,21 €	25713 €
2024	31 224 kwh	11 237,12 €	21166 €

L'AUTONOMIE : UN DÉFI À RELEVER ENSEMBLE !

Le jeudi 15 mai, la place de la Mairie sera le théâtre d'un forum ouvert sur l'autonomie pour tous et toutes dans le territoire du Trièves. Plusieurs partenaires se réuniront pour échanger et partager leurs initiatives sur cette thématique essentielle.

Venez découvrir les actions menées pour améliorer l'autonomie et le quotidien des habitants ! L'association SOLIHA, opérateur de l'OPAH-RU, présentera une simulation d'adaptation du logement pour illustrer les solutions possibles avec son camion Vagabond'âges viendra présenter son projet de tiers-lieu et d'habitat participatif à Monestier-du-Percy

L'ADMR et le SIAD seront présents pour expliquer leurs services et leur accompagnement à domicile dans le territoire

DIGI mettra en avant son association et les possibilités de binômes solidaires sur le territoire La Communauté de Communes du Trièves évoquera ses actions locales autour de l'autonomie

Le Département participera également pour présenter ses dispositifs et services en lien avec cette thématique

Cet événement est une occasion unique de découvrir des solutions concrètes pour favoriser l'autonomie de chacun et chacune sur notre territoire !



UN PERMIS DE VÉGÉTALISER POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE !



Vous souhaitez transformer un coin de la ville en un espace de verdure près de chez vous ou sur la commune ? C'est désormais possible grâce au «permis de végétaliser» !

Une expérimentation se met en place avec les habitants volontaires de la place Bérenger. Mais tous les espaces publics du centre bourg sont concernés, en adaptant les dispositifs aux rues ou aux places.

Toute personne, qu'elle soit physique ou morale, peut faire une demande pour aménager un espace public en jardin. Il suffit de déposer une demande en mairie, en récupérant le formulaire dédié. Une fois votre dossier déposé, la Mairie l'étudiera et, si votre projet est accepté, une convention sera signée. Vous recevrez également un guide des bonnes pratiques pour vous accompagner dans votre démarche.

Tous les documents nécessaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune.

HÉLÈNE BOUZID / CHEFFE DE PROJET PVD



RÉUNION PUBLIQUE LE 22 MAI À 18H30 (SALLE DU CONSEIL)

PRÉSENTATION DU PADD, PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commune de Mens organise une réunion publique relative à la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) **le jeudi 22 mai à 18 h 30 à la salle du conseil en mairie**. Cette rencontre sera l'occasion de présenter la synthèse du diagnostic et le projet de territoire à travers les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD constitue le cœur du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit du projet politique de la commune pour les 12 années à venir. Il définit les grandes priorités en matière d'aménagement du territoire (urbanisme, environnement, mobilité, habitat, développement économique, etc.) et sert de base aux règles et documents qui seront ensuite traduits dans le futur PLU, comme le règlement écrit, le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces réunions constituent des moments d'échanges privilégiés avec la population sur le projet communal. Votre présence vous permettra en plus du complément d'information apporté à l'oral, de vous exprimer et d'échanger avec les élu(e)s et le bureau d'études en charge du dossier. Vos retours contribueront à finaliser ce document encore en évolution.

Sont disponibles et visibles tout au long de l'élaboration du document en mairie de Mens, aux jours et horaires habituels : **un registre permettant de recueillir vos différents avis et doléances sur le futur PLU ; une exposition évolutive traitant des points clés de la procédure de révision générale du PLU.**

TRAVAUX ET PERTURBATIONS À VENIR

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION, INSCRITE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES PAR ARRÊTÉ DU 19 MAI 1987

La commune de Mens souhaite restaurer l'église dans son ensemble.

Une première tranche de travaux va démarrer, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ouvrage. Le but de cette opération est d'assurer sa pérennité, mais également de permettre son accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

Durée prévisionnelle de travaux : 10 mois période de préparation comprise, de mai 2025 au 31 janvier 2026.

Les travaux vont débuter à la mi-mai par l'assainissement et le drainage des abords puis fin mai par l'installation d'un échafaudage autour de l'église et d'une grue Place Richard Bérenger. Ce chantier ambitieux comprend la mise hors d'eau de l'édifice, la création d'un accès PMR, puis la mise en sécurité ERP (Etablissement Recevant du Public), la réfection des façades et toits nord et la sécurisation de l'accès au clocher. Soucieux de respecter l'histoire du bâtiment, les artisans conserveront tous les éléments d'origine pouvant être sauvegardés.

Le coût total des travaux s'élève à 412 935 € HT. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département, de la Région et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

La réalisation de ce projet a été confiée à des entreprises reconnues par les directions du Patrimoine pour leur savoir-faire. La Maîtrise d'œuvre sera

assurée par l'Architecte du Patrimoine Amandine Moskal. Cette restauration témoigne de la volonté de la commune de préserver son patrimoine et de l'ouvrir à tous. Des travaux d'envergure qui impacteront notre quotidien et nécessiteront des aménagements de circulation et de stationnement. Merci pour votre compréhension.

Entre le café des Sports et T'Réseau, le goulot d'étranglement va être rénové courant juin à l'initiative du département. Cette partie de la départementale D526 est très abîmée, et il est nécessaire de refaire le revêtement routier.

Nous allons profiter de ces travaux en surface pour rénover les réseaux souterrains de cette portion. Aussi pendant 2 à 3 semaines la circulation sera impactée. Des déviations seront mises en place pour le trafic local et le trafic de transit. Bien sûr les entreprises intervenant sur ce chantier feront leur possible pour que ces perturbations, inévitables, soient maîtrisées au niveau du délai.

Ces travaux sont nécessaires. Nous sommes tous conscients des gênes occasionnées et œuvrons au mieux avec tous les intervenants.

Nous vous donnerons plus d'informations dans le TUM de juin, avec le calendrier définitif, fixé par les entreprises.

VENEZ VOUS BAIGNER OU NAGER À LA PISCINE !

LA PISCINE OUVRIRA LE MERCREDI 28 MAI.

Jusqu'au 30 juin : les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h20. Évacuation des bassins à 18h.

Juillet et août : tous les jours de 10h à 19h20. Évacuation des bassins à 19h.

Du 3 au 30 Septembre inclus : les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h20. Évacuation des bassins à 18h.

Journée :

Adultes 16 ans et plus : 5.00 €

Enfants 4-16 ans : 3.00 €

Gratuit - 4ans

Matinée (10h-13h) :

Adultes : 2.00€

Enfants 4-16 ans : 2.00 €

Après-midi (13h-19h) :

Adultes: 4.00€

Enfants 4-16 ans : 2.00€

Fin de journée (16h - 19h)

Adultes : 3.00 €

Enfants : 1 €

Abonnement 10 entrées adultes : 40.00 €

Abonnement 10 entrées enfants : 20.00 €

Colonies et **groupes** (mini 10 personnes)(10h/13h ou 13h/19h) : 2.00 € /personne

Groupe de PMR (mini 5 personnes) + accompagnateurs : 2.00 € /personne

Carte abonnement saison Adulte : 62.00 €

Carte abonnement saison Enfant : 31.00 €

Carte famille (à partir de 3 personnes) (2 adultes + 4 enfants maxi) : 130.00 €



UNE SUGGESTION DE LECTURE DE LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »

La commission municipale sur l'égalité de genre vous propose cette année des ouvrages à destination d'un public adolescent.

Des ouvrages à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre !

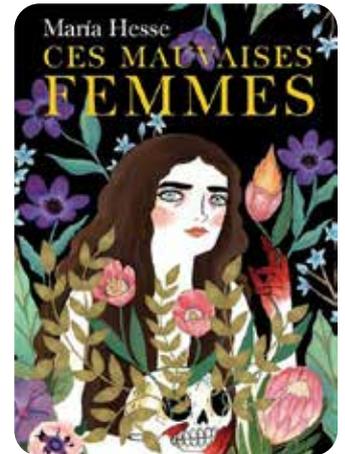
Ces mauvaises femmes

Maria Hesse

Éditions Presque lune

Les livres que nous proposons depuis deux années dans le TUM, pour les enfants puis pour les ados, donnent aux filles ou aux femmes des rôles actifs, avec imagination, bienveillance ou espièglerie. Maria Hesse nous offre, dans le livre « Ces mauvaises femmes », qu'elle a elle-même magnifiquement illustré, une démonstration implacable de la culpabilité que portent les femmes depuis Eve dans les légendes ou dans les contes.

Soit elles sont dociles et attendent passivement le prince charmant, soit elles sont perverses, mauvaises, imprudentes, fatales. Et même dans les faits divers « elles l'ont bien cherché » ! On pourra trouver le ton parfois trop caricatural, mais l'esprit de cet essai militant peut permettre à de grands ados et aux adultes d'avoir envie de devenir actrices ou acteurs de l'égalité de genre !



LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La ville commémorera, le 8^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

RV à 10h45 devant la mairie pour un départ au monument aux morts à 11h.



À PROPOS DE LA CLASSE SPORT DU COLLÈGE

Le mois dernier, un courrier des parents d'élèves a largement alerté sur le financement de la classe sport du collège pour la rentrée scolaire prochaine. Ils étaient inquiets sur le maintien de cette classe voir même sur la pérennité du collège de Mens. Je ne pense pas que nous en soyons là aujourd'hui.

En 2023, nous avons eu l'information lors d'une réunion tripartite avec le collège et le Département que ce dernier allait se désengager financièrement de la classe sport et qu'il fallait réfléchir à son contenu.

Cette année, le Département rend effective la baisse de son engagement financier.

La commune de Mens, bien qu'elle ne soit pas dans son domaine de compétence, tient à exprimer son soutien au maintien de la classe sport. Elle donne une image très positive du collège et participe largement à son attractivité. Elle permet aux collégiens et notamment aux internes de prendre conscience du milieu dans lequel ils vivent et d'intégrer les notions environnementales et de biodiversité. Elle crée du lien social entre les collégiens eux-mêmes et notamment les internes avec les autres mais aussi, elle permet le lien des collégiens avec l'extérieur et la vie du territoire.

Les activités sportives de plein-air peuvent être multiples et pour certaines directement dans l'environnement du collège, les déplacements faisant partie de la problématique financière. La commune a financé un parcours d'orientation à l'étang et gère la piscine en face du collège.

Une première rencontre avec les parents d'élèves, le collège, le Département, la Communauté de communes et la commune a eu lieu en ce sens. Une prochaine est programmée pour travailler sur un contenu et sur des financements autres qui maintiennent cette activité.

Il nous faut trouver une nouvelle formule pour les nouveaux entrants et respecter l'engagement envers les actuels collégiens, pris, pour tout le cycle, mais peut-être avec quelques aménagements.

Ce travail partenarial va nous permettre de maintenir la classe sport au collège de Mens et c'est là la priorité.

PIERRE SUZZARINI

DES ACTIONS DE MOBILITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES SE METTENT EN PLACE DANS LE CADRE DU PROJET TIMS (TERRITOIRE INCLUSION MOBILITÉ SOBRIÉTÉ). A NOUS D'EN PROFITER !

AUTO-STOP ➤ UN RÉSEAU ORGANISÉ & SOLIDAIRE ENTRE CONDUCTEURS ET PASSAGERS !



Vous avez sans doute remarqué 4 panneaux d'autos-stop organisés et de la signalétique au sol aux entrées de Mens. Ces installations ont eu lieu lors d'un chantier jeunes de la mairie, en lien avec la CCT, à l'automne 2024.

Ce dispositif met en relation des conducteurs et des passagers en temps réel. Rien n'est programmé avant le départ. Il

suffit aux utilisateurs de se rendre aux arrêts, signalés par un mobilier spécifique, répartis sur plusieurs communes du territoire. Les emplacements ont été étudiés, avec l'accord des communes et du Département, afin de faciliter et sécuriser la prise de passagers.

ATELIER COMMENT ÇA ROULE ? NOUVEAU FORMAT !

Deux soirées pour partager infos et ressources afin d'imaginer et mettre en place des solutions de mobilités douces et solidaires en Trièves, pour soi, son voisinage, son village et alentours...

Gratuit avec apéritifs offerts :

- à Clelles (mairie) : de 18h15 à 20h15, 5/05, 19/05 ;
- à Monestier-de-Clermont, de 18h15 à 20h15, 27/05, 2/06.

Autres villages, nous contacter !

Organisation : CCT et Névé

Contact :
c.senepin@cdctrieves.fr
 07 43 26 45 17



ENVIE DE TESTER LE VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) ?

Vous effectuez des petits trajets réguliers et vous souhaitez consommer moins de carburant, limiter votre empreinte carbone tout en vous maintenant en forme ? Vous ne savez pas si l'utilisation d'un Vélo à Assistance Electrique est adaptée à vos besoins ? Avant d'acheter votre propre cycle, c'est l'occasion d'essayer !

Location : un mois complet. Coût : 15 €. Caution de 500 € par chèque (non encaissé sauf si dommages) ou mandat de pré-autorisation de prélèvement. Possibilité de participer à un atelier de découverte encadré pour une prise en main sereine.

Renseignements et réservation : La Réserve (l'Étrier) / 07 69 42 73 67, 208 Grand rue, Monestier de Clermont.

La location solidaire de VAE : jusqu'à 6 mois pour se déplacer en VAE. 15€ / mois + caution 500 € non prélevée. Sur orientation des travailleurs sociaux avec une fiche de liaison, ou présentation d'un justificatif de demandeur d'emploi de longue durée, attestation RSA, carte de bénéficiaire de l'épicerie solidaire, attestation employeur d'une structure d'insertion par l'activité économique ou de PEP'S Trièves.
Prendre rendez-vous avec La Réserve à Monestier-de-Clermont.

FORMATIONS ÉCOCONDUITE

IL EST ENCORE POSSIBLE DE S'INSCRIRE !

Venez découvrir les bonnes pratiques de conduite ! Celles-ci vous permettront de réduire votre consommation de carburant jusqu'à 15% (ADEME), d'allonger la durée de vie des pneus et des plaquettes de frein de 10 à 20%, de réduire les émissions de CO2 de votre véhicule jusqu'à 15%

➤ **Partie 1-théorie 40mn** (en autonomie avec un ordinateur et un code d'accès)

➤ **Partie 2-Pratique 1h.** Créneau au choix (à bord de votre véhicule personnel). Avec un Moniteur

Samedi 12 avril ou samedi 14 juin entre 8h30 et 16h à Monestier-de-Clermont

Tarif selon quotient familial : 4 à 16€

Renseignements : 07 43 26 45 17 / mobilités@cdctrieves.fr

ÉCHOS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Ces échos ne sont pas exhaustifs. Pour lire les comptes-rendus complets :
<https://www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire#comptes-rendus-2024-ou-2025>

NOVEMBRE

- Présentation de l'**Etablissement Public Foncier Local**, qui aide les communes dans les acquisitions foncières (délibération sur l'adhésion avant l'été 2025)
- Présentation d'un **service mutualisé de remplacement** des employés communaux et de soutien administratif.
- Soutien de principe au **projet de village alpin** de Gresse en Vercors sur le modèle de Guédelon

DÉCEMBRE

- Présentation du projet de **Tiers lieu de Mens**
- Présentation du projet d'**aménagement de la friche industrielle « De Clermont »** 5000 m² de friche en plein centre de Monestier de Clermont et facile d'accès qui pourraient répondre à de nombreux besoins. Parmi les priorités, la réalisation de logements type résidence seniors ou logements tous publics. Possibilité de parkings sous-terrains, en conservant le cachet du lieu.

➤ **Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT) 2025- 2029**

La CCT s'est engagée aux côtés des territoires du bassin grenoblois dans ce PAIT. Divers projets mis en oeuvre : mois de la transition alimentaire, formations pour une restauration collective durable, observatoire de l'agriculture et de l'alimentation.

Le comité de pilotage propose de renouveler la labellisation sous la forme d'une action parmi les thématiques : économie alimentaire, justice sociale, éducation alimentaire en direction des jeunes, restauration collective.

Nécessité d'un temps plein coordinateur.

Cofinancement à hauteur de 1,1 % pour la CCT.

Convention de partenariat votée à l'unanimité.

FÉVRIER

- Présentation du **frelon asiatique** par M. Niot. Présent un peu partout en France avec un développement rapide. Gros dégâts sur les ruches du printemps à l'automne.
- Proposition d'un référent dans les 27 communes du Trièves, qui serait accompagné par un élu communal, un élu CCT et un apiculteur afin de coordonner les efforts de piégeage.
- Un site dédié sur la Région AURA « signaler le frelon asiatique » permet de les déclarer.

➤ **Convention d'organisation de cinq Points Info touristique (PIT)**

L'Office de tourisme intercommunal organisera un Accueil touristique dans la future Maison de Pays

à Clelles, qui sera tête de réseau de différents points d'accueil publics et privés sur le territoire : 8 PIT publics et 2 privés.

Vote à l'unanimité de la location des locaux de l'ancien Office de Tourisme à la commune de Mens.

MARS

➤ **Arbitrages budget 2025 :**

➤ 1 poste d'animateur territorial eau et climat est souhaité pour aider la CCT à monter des dossiers de subventions pour une durée de 3 ans. Poste subventionné à 70% par l'Agence de l'eau.

➤ Logement : Proposition d'un plan d'action logement pour arriver à un diagnostic sur l'état du logement fin 2025 ; création d'un réseau d'hébergements d'urgence, d'une bourse de logement ; développement du parc de logements locatifs communaux.

➤ Importants investissements pour la Maison de Pays.

➤ Création de la 5^e classe de Clelles.

- Budget ordures ménagères lourdement impacté par le Centre de tri.

➤ Financement important prévu pour les déchetteries de Clelles et probablement de Mens.

➤ Transfert de compétences pas entièrement réglé en ce qui concerne le budget de l'eau.

➤ Travaux sur la chaufferie bois prévus pour lui permettre de fonctionner jusqu'en 2027 avant rénovation ultérieure totale.

➤ **Aide à la vaccination pour la fièvre catarrhale ovine**

La mortalité reste importante, elle touche aussi les bovins et caprins.

1^{ère} dose prise en charge par l'État, mais rappels à la charge des éleveurs.

La CCT apporte son soutien financier à cette campagne, autour de 15000€ (soit un taux d'aide compris entre 20 et 50 %).

➤ Présentation de la **Véloroute de Grenoble à la Méditerranée**. Cet itinéraire de cyclotourisme traversera le Trièves et passera par Mens.

➤ Convention de **location de Vélos à Assistance Electrique** avec La Réserve.

AVRIL

➤ Demande de subvention pour l'agrandissement de la déchetterie de Mens.

DANIELLE MONTAGNON

« TRANSMETTRE SA FERME, S'INSTALLER DANS LE TRIÈVES »

Une production de l'association Trièves Transitions Écologie (TTE)

52 pages, 14 €

Dans un contexte de renouvellement générationnel important, les questions de transmission et d'installation sont devenues prégnantes. Nous avons observé un désir d'être paysan, aux formes et motivations multiples. Ces nouveaux installés pratiquent, dans une très large majorité, l'agriculture bio et les circuits courts.

Ce cahier donne à voir les parcours variés d'une douzaine d'installations, le rôle déterminant des agriculteurs cédant leur ferme et d'un certain nombre de facilitateurs, collectivités, institutions agricoles, associations...

Cette publication s'inscrit dans le prolongement du projet «Trièves terre nourricière », porté par TTE depuis 2018, et des portraits d'agricultrices et d'agriculteurs qui circulent chaque année sous forme d'expositions dans le territoire.

Pour toute commande :

www.helloasso.com/associations/trieves-transitions-ecologie



SAMEDI 7 JUIN À PARTIR DE 9H30: TRIÈVADES 2025

Suite au succès remporté par les Trièvades 2024, le comité d'organisation a décidé de reconduire cette manifestation ludique qui permet de rassembler plusieurs villages du territoire. D'ores et déjà, de nouveaux villages se sont manifestés pour participer.

Les épreuves proposées restent identiques à celles de 2024, grâce à l'implication de plusieurs associations et aux bénévoles de la commission Animations.

Venez nombreux supporter toutes les équipes et si vous souhaitez participer, rejoignez une équipe (minimum de 6 à 8 concurrents) existante ou constituer votre propre équipe. Prenez contact avec la mairie.

Pour rappel, un tee-shirt de la même couleur par village a été choisi. Pour Mens, c'est le jaune. Il peut être fourni par la mairie.

FÊTE DU FOUR : LE 18 MAI À 11H

à MENS

TR
Lieux :
camping,
piscine
et stade

È

VADES

2025

Activités :

- Tir à l'arc
- Biathlon
- Triathlon (le matin)
- Force athlétique
- Touch rugby
- Ultimate
- Bowling
- Foot-golf
- Céci-parcours
- Basket fauteuil

Et tir à la corde pour clore la journée

Appportez vos tartes salées, sucrées, brioches, pognes, biscuits pour les faire cuire au four communal

Nous partagerons ensuite les cuissons et vos salades

Appportez vos couverts et vos éco-cups

Animation musicale offerte par la mairie

Dimanche
18 mai 2025
à partir de 11 h

Apéritif offert par la mairie

**4^{ème} fête du four
à Menglas**

Organisée par la mairie de Mens

DU 3 AU 11 MAI POPODAÏ #4

UN TEMPS D'ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES, SPECTACLES, ATELIERS ET AUTRES TRUCS AUTOUR DE LA POÉSIE, LA POTERIE, LA DANSE, L'IMPROVISATION & L'IMAGE

Cette année Popodaï change de forme, un peu.

Après 3 années à tenter de créer un truc, un machin, on s'est dit qu'on pourrait enfin essayer de prendre le temps. Ainsi, du 4 au 7 mai, les ateliers, les temps partagés, les rencontres sont dédiées aux intervenant-es, aux personnes venues performer déjà, ou pour la première fois, ou pour la prochaine.

Une soirée d'ouverture ailleurs que le bourg, pour changer, le 3 mai à la Maison Atelier. Et un programme allégé pour les 8, 9, 10 et peut-être 11, histoire qu'on ait le temps de se rencontrer, toi, moi, vous, nous et qu'on puisse, donc, *s'étranger* ensemble...

S'étranger ?

Ce serait peut-être ne pas savoir par où, ne pas être bien sûr-e d'avoir entendu quelque chose ou compris quoi que ce soit, un oiseau une langue une plante le vent des voix dans la nuit. pas grave au contraire, on laisserait les mots se constituer par bruissements, à-coups et échos.

ce serait peut-être passer par l'autre, l'autre côté de, l'autre en soi, tous ces autres. et peut-être ne pas faire que passer. et peut-être rester ou peut-être continuer. aller plus loin. persister à, pour vivre.

et danser sur un fil aux bords des mondes.

POPODAÏ
POÉSIE POTERIE DANSE IMPROVISATION IMAGE



#4 LECTURES ATELIERS EXPOS PERFORMANCES MACHINS
MARCHÉ DE POTERIE / JEUDI 8 MAI
SOIRÉE D'OUVERTURE / SAMEDI 3 MAI LA MAISON ATELIER - CORNILLON
PROGRAMME : LAPALPITANTE.FR
INFOS / POPODAI@LAPALPITANTE.FR - 0456552308
DU 3 AU 11 MAI 25 @ MENS
AFFIÈRE / JULIE GOURMAUD

Programme + détaillé sur lapalpitante.fr & sur papier à la librairie, pl. de la Halle

SAMEDI 3 MAI	VENDREDI 9 MAI	SAMEDI 10 MAI
<p>18h00 > 23h00 @La Maison Atelier, Cornillon www.lamaisonateliers.fr Soirée d'Ouverture !</p> <p>19h00 Lecture Orée Li</p> <p>20h00 Repas Réservation conseillée mais pas obligatoire</p> <p>21h00 Performance participative Island without Sea</p>	<p>ATELIERS @Espace Culturel inscriptions : popodai@lapalpitante.fr et sur place</p> <p>10h00 > 13h00 Sténopé</p> <p>10h30 > 12h30 Corps & Poésie</p> <p>11h00 > 12h00 @ Musée du Trièves Performance Participative</p> <p>L'Oracle des Merveilles</p> <p>14h30 > 17h30 Livre Pauvre 2/3</p> <p>15h00 > 17h00 Livre & Typographie</p> <p>15h00 > 17h00 Broderie sur photo</p> <p>@ La Palpitante</p> <p>Les Lieux dits du Portrait S'écrire / se faire écrire le portrait.</p> <p>14h00 > 17h00 Permanence bibliothèque de poésie</p> <p>17h35 > 18h00 @ Jardin du Temple Performance poétique</p> <p>18h00 > 20h30 L'a(p)éropostale (Jeux d'écritures postales et timbrées) + Repas léger</p> <p>CONCERT 21h00 > 23h00 @ Le Temple Piano et Orgue Julius H. Raindrop</p>	<p>10h00 > 14h00 Micro Marché de Poésie @ La Palpitante</p> <p>14h30 > 17h30 ATELIER Livre Pauvre 3/3</p> <p>15h00 > 17h00 Perm. bibli. de poésie</p> <p>18h00 > 23h59 LECTURES/ PERFORMANCES p s e u d o c a b a r e t @ Espace Culturel</p> <p>18h15 > 19h15 L'Oracle des merveilles</p> <p>19h15 > 19h45 Batterie – Corps (cie O Danses)</p> <p>20h00 REPAS</p> <p>21h00 > 23h59 Lectures et performances Anaïs Escot / Anooradha Rughoonundun Christine Guichou / Emné Nasereddine Eve Hennequin / iuri martin-cabétich Muriel Roche / Orée Sophie Farza + Joseph Michau + hasards et imprévues ?</p>
<p>JEUDI 8 MAI</p> <p>9h00 > 17h00 Marché de Poterie B.A.P. (Bureau des Affects Poétiques)</p> <p>14h30 > 17h30 @Espace Culturel ATELIER Livre Pauvre 1/3 Claire Bonnelle – sur inscription</p> <p>19h00 > 21h00 @Bombyx Soirée Lectures Informelles Partagées +Buffet proposé par l'équipe popote d'ail</p> <p>21h00 > 22h00 @Bombyx Météo Mondiale Poésie Sonore Climatique</p>		

FÊTE DES PLANTS ET DU JARDINAGE BIO 8 MAI 2025 À MENS, AVENUE JEAN RIPERT

9H - 17H

Comme chaque année, l'association les Pouces Vertes organise la fête des plants et du jardinage bio à Mens. Une vingtaine de producteurs en agriculture biologique vous proposent des plants maraîchers, des semences, des arbres et des plantes vivaces.

Tout au long de la journée, vous pourrez profiter de diverses activités : animations musicales, affûtage de vos outils et couteaux avec l'atelier LET, démonstration de fours solaires avec l'association TTE, vente d'objets en vannerie, charbon végétal, troc de plants, ruche pédagogique...

**Buvette et restauration bio et locale sur place
Venez nombreuses et nombreux !**



Nous accueillons également cette année le marché des potiers de Popodaï !

FÊTE DE LA NATURE 25 MAI 2025 À L'ÉTANG DE MENS



10H - 17H

Pour la seconde édition de la Fête de la Nature, l'association les Pouces Vertes et les animateur.trice.s Nature du Trièves vous accueillent à l'étang de Mens pour une journée pleine de découvertes ! Tout au long de la journée, nous vous proposons divers ateliers :

- toute la matinée : stands de découverte de la faune locale, petits jeux et bricolages avec des éléments naturels ;

- 10h : initiation à l'ornithologie, observation des oiseaux autour de l'étang ;
- 80 11h : balade à la découverte des orchidées sauvages (1h).
- **Grand pique-nique à midi ;**
- de 14h à 16h : créations en cyanotype ;
- 14h : découverte du monde des petites bêtes (1h) ;
- 15h : grand jeu « Ma vie d'oiseau » (1h) ;
- 16h30 : un temps de contes pour terminer la journée.

Animations gratuites, ouvertes à toutes et tous, seul.e.s, en famille, entre amis...

Retrouvez le programme complet sur le site national de la fête de la Nature : fetedelanature.com





UN CHAPITEAU DANS LE TRIÈVES À SAINT-SÉBASTIEN

DIMANCHE 4 MAI À 16H ➤ Sortie de résidence C^{ie} Lé Mues « Si petit-es ». Sur une planète qui part en vrille, des images simples, essentielles et animées. Danse, cirque et musique. Tout public.

DIMANCHE 11 MAI À 16H ➤ Sortie de résidence Association Névé « Messages glaciaires » Les glaces d'Antarctique renferment des messages millénaires. Musique et conte, avec Roberto Grilli (chercheur à l'institut des géosciences et de l'environnement et musicien) et Marion Bisiaux de l'association Névé. Tout public à partir de 8 ans.

SAMEDI 17 MAI DE 10H À 17H ➤ 1^{er} Festival du Yoga du rire
Expérimentation de cette activité qui allie le rire et la relaxation pour un bien-être physique et mental. Informations et réservation sur le site de l'association Club Yoga du rire du Trièves.

SAMEDI 24 MAI DE 9H À 14H ➤ Troc de plantes
Organisé par le Comité des Fêtes de Châtel-en-Trièves avec la participation du sous des écoles et du périscolaire et graines de partage.

SPECTACLE À 11H tout public.



ATELIER CIRQUE À 13H avec Sophie Jenot. Tout public, prix libre. Buvette et petite restauration sur place.

DIMANCHE 1^{ER} JUIN À 16H ➤ Sortie de résidence C^{ie} Lé Mues

« Le vent dans ma tête », corde lisse, danse, théâtre physique. Tout public à partir de 7ans.

Pour les sorties de résidence : prix libre (conseillé de 2 à 8 euros) en soutien au projet « un chapiteau dans le Trièves »

Vous retrouvez toutes les informations pratiques concernant les projets des associations sur leurs sites internet respectifs.

Vous souhaitez être bénévole ou obtenir des informations : zest@riseup.net

Programme en finalisation d'écriture et sujet à modifications.

Informations sur les réseaux sociaux « culture en Trièves » (whatsapp et Delta) et affichage.

LA FRATRIE PEYRAUD BRILLE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE OPEN* DE FORCE ATHLÉTIQUE

Le 22 mars dernier, Clara et Nicolas Peyraud ont participé aux Championnats d'Europe de Force Athlétique à Malaga, en Espagne.

Dans la catégorie des -76kg, Clara remporte le titre de Championne d'Europe avec un squat à 197.5kg, un développé-couché à 130kg et un soulevé de terre à 240kg, pour un total de 567.5kg.

La saison 2025 étant la dernière dans la catégorie Junior pour Clara, elle participera aux Championnats du Monde Jeunes au Costa Rica en septembre prochain.

Nicolas qui a concouru dans la catégorie des -120kg termine Vice-champion d'Europe avec un total de 930kg. Il a réalisé un squat à 330kg, un développé-couché à 220kg et un soulevé de terre à 380kg.

En août, Nicolas participera pour la première fois aux World Games, qui auront lieu en Chine.

Cette compétition est l'équivalent des Jeux Olympiques pour les disciplines qui n'en font pas partie.

Entourés de leur famille, Clara et Nicolas ont porté hauts les couleurs de la France (et les montagnes du Trièves) sur la scène internationale.

Ils vous donnent rendez-vous aux Trièvades le 7 juin prochain !



*La catégorie Open correspond à l'élite de la discipline, réunissant des athlètes de tout âge.

CLÔTURE DE L'AMOUR

Après Trièves en Scène et le Théâtre Incarnat, CYCLIQ vous invite à découvrir sa création par et pour les habitants du Trièves : *clôture de l'amour*, théâtre chorégraphique d'après le texte de P. RAMBERT.

Clôture de l'Amour met en scène un couple qui se sépare : l'un dit « c'est fini », l'autre refuse. Cette situation de départ est si banale que presque tout le monde l'a vécue. Or, bien que violente, la confrontation place ici la Femme à l'égal de l'Homme, avec intensité. Composée de 2 monologues pour 8 interprètes, la pièce établit sans tabous une fresque humaine de ce qu'est un couple, des facettes qui constituent un duo, à travers les âges de sa vie. En nous rappelant que ces tragédies sont universelles, intemporelles, communes, elle nous offre une occasion de nous délester du poids de notre mémoire amoureuse, pour (re)commencer avec jubilation quelque chose de nouveau !

AVEC : ARTHUR ANTTILA, BERTRAND BARRÉ, ÉLANE BLONDET, SOPHIE BONNIN, PIERRE CIRON, SOPHIE GANI, LUDOVIC GOUJON, JULIE GOUX.

MISE EN SCÈNE : EMMA LORIAUT.

CRÉATION SONORE EN DIRECT : JULIEN CLAUSS.

ASSISTANTE : MARIE ARCHAMBAULT.

DURÉE : 1h10 environ.

Tout public à partir de 13 ans.



Vendredi 16 mai 20h // Bombyx - Mens
Dimanche 18 mai 18h // La Grange - le Percy
Mardi 20 mai 20h // salle des fêtes - Tréminis
Jeudi 22 mai 20h // salle des fêtes - Lalley
Samedi 24 mai 20h // les Sagnes - Mens
Dimanche 25 mai 18h // la Maison-Ateliers - Cornillon

Prix conseillé 10€ / minimum 5€.

infos et réservations :

<https://www.helloasso.com/associations/association-cycliq> ou 06 75 03 56 59 (Marie).

INSCRIPTIONS DU CP AU CM2 À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MENS

Rentrée de septembre 2025 : Les enfants déjà scolarisés ne sont pas concernés. **Pour les nouveaux arrivants sur la commune ou les élèves qui arrivent d'autres écoles, vous devez dès à présent vous adresser au secrétariat de la mairie** de votre commune de résidence pour faire la demande d'inscription, muni :

- d'une copie de votre livret de famille,
- d'une copie d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (photocopie des pages du carnet de vaccination de l'élève),
- d'une copie d'un justificatif de domicile

Je recevrai les familles si vous souhaitez des informations complémentaires le jeudi 15 mai entre 9h et 16h30 ou par téléphone au 04 76 36 60 86 en laissant un message pour que je puisse vous recontacter. Merci.

M. REMILLAT EMMANUEL
DIRECTEUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MENS

PARTICIPEZ AU BAROMÈTRE VÉLO AVANT LE 2 JUIN !

Cette année, la FUB (Fédération des Usagèr-es de la Bicyclette) réalise un nouveau baromètre vélo pour mesurer la place du vélo, des aménagements et des politiques cyclables partout en France.

C'est une occasion rare de faire le point sur les expériences cyclistes du quotidien et les informations qui consignées représentent des données précieuses pour les municipalités pour prendre connaissance des enjeux cyclables de terrain sur leur commune. Même dans un milieu rural comme le Trièves, on est beaucoup à se déplacer à vélo pour des raisons pratiques, économiques, écologiques ou juste pour le plaisir d'être le nez au vent !

Et c'est pour cela que vous êtes concerné-es par cette enquête !

Alors rendez-vous sur le site www.barometre-velo.fr, répondez à l'enquête vous prendra 10 minutes et vous avez jusqu'au 2 juin pour le faire. Merci !

ELSA DONADIEU, UNE CYCLISTE MENSOISE





LES MAILLET, UNE FAMILLE MILITANTE DU MAS MARTINENC : ANTI-TABAC, ANTI-ALCOOL

Avit et Émile Maillet sont deux frères, nés respectivement le 17 juin 1849 et le 13 mars 1867 à Mens dans une famille protestante d'agriculteurs. C'était au Mas Martinenc.

Tous les deux sont devenus instituteurs à Paris. Seul leur troisième frère Jules Vital est resté agriculteur dans le Trièves (à Morgeat).

Nous ne savons pas si l'aîné a suivi la classe de l'école modèle protestante.

Installés en région parisienne, les frères Maillet participent à la fondation en 1891 de la **Ligue contre l'usage du tabac** dont Avit est président et Émile est secrétaire-fondateur. Parmi les sympathisants de la Ligue figurent les membres des élites protestantes parisiennes et les personnes de la «nébuleuse réformatrice», ainsi que Jules Simon en qualité de président d'honneur. Le siège social de la Ligue est au domicile d'Avit Maillet, 10 rue Barye à Paris 17^{ème}

1891-1896 Avit est président de la section adulte « la croix bleue » des halles-St-Denis-paris 1^{er}



En 1897 via l'Union française antialcoolique UFA, il est autorisé à faire des conférences antialcooliques dans les prisons : la Roquette, la Santé et Ste-Pélagie.

Vers 1895, l'abus de boissons alcooliques inquiète de plus en plus l'opinion. L'école est désignée comme un des vecteurs essentiels de propagande, et le ministère de l'Instruction publique introduit l'enseignement de **la tempérance** dans les programmes scolaires, par circulaire du 2 août 1895. Les instituteurs Maillet sont ainsi parmi les premiers à s'impliquer en adhérant dès sa création à l'été 1895 à **l'Union Française Antialcoolique**. Avit Maillet est élu vice-président. Leur femme et enfants adhèrent aussi à l'Union :

Voici la liste des membres :

Maillet (Emile), instituteur, rue d'Alsace-Lorraine (Glichy);
M^{me} Maillet (Marg.), institutrice, 8, rue d'Alsace-Lorraine (Glichy)
M^{me} Maillet (Angèle), 10, rue Barye.
Maillet (Paul), 10, rue Barye.
Maillet (Albert), 10, rue Barye.
Maillet (Samuel), 10, rue Barye.

Liste de membres actifs et d'adhérents de l'Union Française Antialcoolique. Revue Alcool, janvier 1896.

Avit Maillet ne figure pas dans cette liste car il est mentionné ailleurs parmi les membres du bureau.

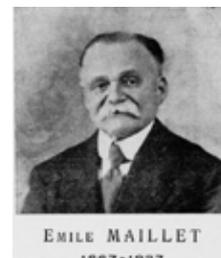
En plus d'être instituteur et militant antialcoolique et anti-tabagique, **Émile Maillet** est aussi un poète engagé. En 1895, il publie des « *Sonnets anti-tabagiques, ou Guerre au tabac* », ainsi que « *Sonnets anti-bachiques, ou Guerre à l'ivrognerie* », puis « *Les enchanteurs modernes* » dont voici un extrait :

« *Oui, partout dans les bourgs, jusqu'au fond des vallées,
Comme Circé, des gens, par les nuits étoilées,
Offrent à tout venant leurs élixirs mortels.*

*Et la foule ignorante, à ces nouveaux autels,
Accourt s'empoisonner, puis roule dans la boue,
Sans que les criminels soient voués à la roue. »*

Extrait du bulletin de l'Union Française Antialcoolique mai 1896

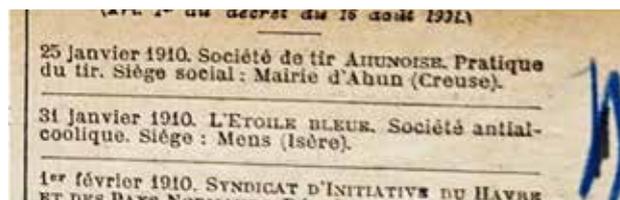
En 1912, Emile Maillet est secrétaire général de la **Ligue contre l'usage du tabac**. En 1920, c'est lui qui en relance l'activité après la suspension de la 1^{ère} guerre mondiale. Elu président, il meurt en fonction en 1937. Sa femme est alors élue présidente d'honneur.



1912 : Émile Maillet signe comme secrétaire. Noter que l'adresse du siège est raturée (c'était l'adresse d'Avit Maillet Paris 17^e)

Les liens de cette famille avec le Trièves ne sont pas perdus. En 1906, le fils Francis-Paul (1883-1939), professeur de lycée, épouse sa cousine germaine Augusta (1883-1961), branche de Morgeat à St-Sébastien. Son livret militaire indique qu'il y était en résidence l'été 1908 avant de prendre son poste à Argentan. En 1935 il est aussi membre de la ligue anti-tabac dont son oncle Emile est le Président.

À Mens une section de l'étoile bleue a été fondée en 1906, déclarée au JO du 5 mars 1910, avec 70 membres. Vous en saurez plus dans un autre article.



Sources

- Victoria Afanasyeva « cherchez la femme histoire du mouvement antialcoolique en France » thèse Paris1/ juillet 2020, et que nous remercions pour ses informations
- actes d'état civil (ADI puis AM): Mens, St-Sébastien
- Archives de Paris : état civil et fiches matricules
- projet site MALCOF

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE À 18H30

Dimanche 4 mai : « Mikado » 1h34

Comédie dramatique de Baya Kasmî, avec Félix Moati, Ramzy Bedia

Mikado et Laetitia vivent avec leurs enfants sur les routes. Une panne de moteur les amène à s'installer le temps d'un été chez Vincent, un enseignant qui vit seul avec sa fille. C'est le début d'une parenthèse enchantée qui pourrait aussi bouleverser l'équilibre de toute la famille alors que Nuage, leur fille aînée, se prend à rêver d'une vie normale.



Prochaines séances : dimanche 18 mai et dimanche 1^{er} juin.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

Organisé par l'Ecran Vagabond et Prochaine Sortie

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ / Abonnement : 7€
prochainesortie.mens@gmail.com

TEMPS DE PARENTS : LE PROGRAMME DE MAI



Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

- MERCREDI 7 Temps de jeux et d'échanges à Mixages - Jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30
- MERCREDI 14 Balade avec les ânes (Saint Martin de Clelles) avec Christian Diénot (sur inscription) – Balades et temps avec les ânes alternés avec autres activités et jeux entre 9h30 et 12h30, pique-nique possible à partir de 12h30
- MERCREDI 21 atelier sensoriel co-animé avec Claudine Zimmer (sur inscription) à Mixages, Mens – Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34 / www.tempsdparents.org



MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES MAI 2025

Lundi 12

LE REPAS D'ISABELLE

Venez cuisiner à Mixages dès 9h ou juste pour déjeuner.

Jeudi 15

**Sortie à l'opéra
WEST SIDE STORY**

Venez assister à la répétition générale de la célèbre comédie musicale ! Places offertes par la Fabrique opéra. Adultes et ados. Départ de Mens en car à 17h. Inscriptions indispensables à Mixages : 04 76 34 27 02.

Jeudi 8

vernissage de l'expo

du 2 au 31
**EXPOSITION DE
GRAVURES
"ESTAMPES"**

Travaux de l'année des élèves des ateliers de gravure proposés par Solal de La Graffeuze. le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 17h.

Jeudi 15

**Pour rester le plus
longtemps chez soi**

(vieillesse, handicap, isolement...) 10h30 - 12h
Place de la mairie à Mens
Habit, santé, lien social : Agir pour l'autonomie de toutes et tous ! Forum, mise en situation, échanges. Organisé par la mairie de Mens.

Samedi 17

SORTIE HABITANTS ET HABITANTES

**ÉCOUTE SENSIBLE
DES OISEAUX
8h30 à LE PERCY**

La voie des piafs

Balade autour du Percy avec Rémi. Visite à la Médiathèque du Percy avec Véronique, pique-nique partagé tiré du sac. Convoyage possible depuis Mens Gratuit.

Infos et inscriptions à Mixages

Samedi 25

**JOURNÉE EN FAMILLE
RANDO AVEC DES ÂNES
À ST-FIRMIN**

Départ de Mens à 9h30

Venez avec vos enfants, petits-enfants, neveux et nièces pour faire une balade en compagnie des ânes. Dès 4 ans. Rando à la journée, petit dénivelé, pique-nique tiré du sac.

Tarif au quotient familial.

Infos et inscriptions à Mixages

vendredi 9 & 23

LA TABLÉE

10h - 14h30 à Mixages

Vous avez plus de 60 ans et besoin de sortir de chez vous ? Rejoignez nous 2 vendredis par mois pour cuisiner ensemble (le rythme est adapté) et passer un moment convivial. On vient vous chercher chez vous si besoin !

Infos et inscriptions auprès de Slavica : 07 82 07 82 36

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

Le budget 2025 de la commune de Mens : les marges de manœuvres se réduisent drastiquement suite et fin

Nous poursuivons dans ce TUM de mai notre analyse des budgets 2025 discutés en conseil municipal du 18 mars avec les volets accueil touristique et eau et assainissement

Budget équipements touristiques : (camping et auberge) Ce budget présente un déficit de fonctionnement de 10 300 € pour 2024 qui se cumule avec celui de 2023 conduisant à des versements successifs de fonds par le budget général dont « un prêt de 90 000 € » en 2024. Le Maire indique dans son édito du TUM d'avril que les recettes de redevances seront de 88 000 € en 2025 contre 18 000 € en 2024 générant un excédent qui permettrait de rembourser 44 000€ au budget général. Tout ceci pose questions. Comment une telle évolution entre 2 années ? Quel équipement paye quoi ? Est-ce les redevances prévisionnelles de l'auberge qui assureraient le remboursement de l'emprunt de 500 000 € souscrit pour l'achat du fonds de commerce du camping. Ces 2 équipements sont désormais la propriété pleine et entière de la commune avec une délégation de service publique en cours de négociation pour le camping et un seul candidat. C'est donc à la commune de prendre à sa charge l'ensemble des investissements de ces 2 équipements pour leur maintien à l'état, le respect des normes, leur amélioration pour conserver leur attractivité dans le secteur concurrentiel. Nous n'avons aucune vision des besoins d'investissements pluriannuels et des ressources que ces activités devront dégager pour y faire face en plus d'assurer le remboursement de l'emprunt du camping. Nous rappelons que nous avons voté contre la reprise du camping par la commune s'agissant d'une activité commerciale qui fonctionnait, qui générait des recettes de loyer pour la commune et dont le gérant évincé, propriétaire d'un fonds de commerce, réalisait une part significative des investissements pour l'amélioration de l'équipement.

Nous considérons que la priorité, compte tenu des moyens de la commune, doit porter sur l'auberge. En effet à nos yeux, il est essentiel de maintenir une activité d'accueil à la nuitée sur Mens et que cet accueil soit de qualité, et nous demandons que les redevances perçues soient dédiées à des investissements pour l'hôtel.

Budget eau et assainissement : Le compte financier 2024 présente un résultat positif de 146 000 € sur le volet fonctionnement malgré une baisse des recettes. Coté investissements, on note la souscription d'un emprunt de 600 000 € pour financer les travaux de la rue des alpages. Les réserves disponibles à fin 2024 s'élèvent à 932 000 € ce qui doit permettre de poursuivre l'amélioration des réseaux et la qualité pour l'eau potable ainsi qu'un meilleur respect de l'environnement en termes d'assainissement. Nous avons apporté un

vote favorable au budget prévisionnel 2025 eau et assainissement tout en insistant sur l'importance d'engager, dès 2025, les investissements prévus dans le schéma directeur d'assainissement pour être en cohérence avec l'augmentation des prix de l'eau et de l'assainissement pratiquée chaque année dans le cadre de la convergence intercommunale et du financement des investissements indispensables sur Mens. C'est cette ligne de conduite qui permettrait un transfert serein de la compétence à la communauté de commune en 2026, gage de solidarité et d'expertise partagée même si le législateur s'est prononcé pour la fin de l'obligation de transfert.

En conclusion revenons sur les termes de l'édito du Maire dans le TUM d'avril qui indique pour le budget général « nous avons acté un budget de dépenses sans augmentation. Le chapitre des ressources humaines augmente naturellement avec les évolutions de carrière et les cotisations sociales (rappelons la stabilité du volume d'emplois temps plein hors poste PVD financé à 75 % par l'Etat) »

Nous sommes très loin de cette analyse et notre article dans le TUM d'avril souligne notamment la hausse très significative des dépenses de fonctionnement mise en œuvre entre 2022 et 2024 sans rapport avec l'évolution des recettes : **charges à caractères général + 63 % par rapport à 2021 soit 15,5 % par an en moyenne pour un inflation moyenne de 3,5 % ; charges de personnel + 52 % soit 13 % en moyenne.** Il y a eu des créations de postes permanents en 2024 qui vont grever les marges de manœuvre pour les années à venir auxquels nous nous sommes opposés.

Avec une capacité d'autofinancement passée d'environ 400 000 € par an sur la période 2021/2022 à environ 150 000 € pour 2024 et 2025, nous n'avons pas de marge de manœuvre pour autofinancer des investissements ni rembourser des emprunts nouveaux. Les ratios, que le Maire nous promet pour mai en les annonçant bons et marqueurs d'une gestion budgétaire saine, ne sont qu'une vision à un instant T et n'intègrent pas une vision dynamique des besoins et des impératifs d'investissements.

Nous rappelons que, si la commune a trois budgets dont l'eau et l'assainissement qui doit s'équilibrer par ses recettes et l'ajustement du prix payé par les usagers, le budget accueil touristique et le budget général, **les habitants eux ont un seul budget pour l'ensemble de leurs dépenses et nous leur devons de faire des choix responsables dans une gestion réaliste des priorités.**

Nous réitérons, auprès de vous, notre engagement à œuvrer dans l'intérêt de la commune, en étant à votre écoute, en réclamant documents et explications nécessaires à une analyse pertinente des projets de décisions, en vous rendant compte régulièrement de nos positions.



UN INVESTISSEMENT RENTABLE... À TRÈS LONG TERME !

Dans l'éditorial du TUM d'Avril, Monsieur le Maire annonce pour 2025 des recettes de redevance de 88 000€ générées par le camping et l'auberge (budget annexe créée en 2023). Pour combler le déficit des années précédentes un transfert à partir du budget général de 90 000€ a été nécessaire (44 000€ sont prévus en 2025 pour le remboursement).

Une satisfaction... Vraiment ! Où trouve-t-on la colonne des dépenses ?

Pour rappel si l'on s'attarde uniquement sur les dépenses du camping :

- 610 000€ d'acquisition
- 20 000€ de frais estimés
- 153 000€ d'intérêts liés à l'emprunt de 500 000€ nécessaire à l'acquisition.

Soit un total de **783 000€**.

À cette somme se rajoutent annuellement les frais d'entretien des espaces verts, ainsi que les investissements futurs qui incombent désormais à la municipalité.

Le total des sommes déjà investies pour le camping seul, avoisine les **800 000€**.

Pour faire une prospective pour savoir quand le budget du camping seul s'équilibrera, il suffit de résoudre l'équation : **800 000 € / 36 000 €** (rapport annuel du camping) = **22 années**.

Bon courage aux futurs gestionnaires de la commune de Mens

GILBERT BAUP

* De 150 à 200 mots
1500 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

MAI

Le mai le joli mai en barque sur le Rhin
Des dames regardaient du haut de la montagne
Vous êtes si jolies mais la barque s'éloigne
Qui donc a fait pleurer les saules riverains ?

Or des vergers fleuris se figeaient en arrière
Les pétales tombés des cerisiers de mai
Sont les ongles de celle que j'ai tant aimée
Les pétales flétris sont comme ses paupières

Sur le chemin du bord du fleuve lentement
Un ours un singe un chien menés par des tziganes
Suivaient une roulotte traînée par un âne
Tandis que s'éloignait dans les vignes rhénanes
Sur un fifre lointain un air de régiment

Le mai le joli mai a paré les ruines
De lierre de vigne vierge et de rosiers
Le vent du Rhin secoue sur le bord les osiers
Et les roseaux jaseurs et les fleurs nues des vignes

Guillaume Apollinaire, Rhénanes, Alcools, 1913

Mairie de Mens : 04 76 34 61 21

secretariat@mens.fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>

**Ouverture au public : du lundi
au vendredi de 9h à 12h**

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Médecins : 04 76 34 65 74

Infirmières : 04 76 34 61 59

Kinés :

Maison de santé : 04 12.05.58.20

Pascaline Péchoux : 06 18 05 39 91

Diététicienne - Naturopathe :

Charlotte Grangier : 06 58 03 24 19

Pharmacie : 04 76 34 61 24

Psychomotriciennes :

Anne-Laure Daguzé : 06 72 35 22 30

Lison Moeglé 06 02 13 66 36

Ergothérapeute :

Anna Laheurte : 06 49 61 76 53

Orthophonistes :

Adeline Charlat : 07 69 42 25 42

Manon Joubert : 06 41 98 53 03

Gentiane Vernay : 06 95 69 61 14

Ostéopathe :

Olivier Pugniet : 06 72 79 12 73

Psychologues :

Jehanne Rutten : 07 87 20 64 02

Marianne Simond : 04 76 34 49 79

Joëlle Vanel : 06 79 41 95 57

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

Relais petite enfance : 06 79 24 97 18

P'titous du trièves : 04 76 34 86 98

École maternelle : 04 76 34 60 44

École élémentaire : 04 76 34 60 86

Collège : 04 76 34 62 02

Maison du département

France services : 04 80 34 85 00

Communauté de communes :

04 76 34 67 66

Office tourisme : 04 82 62 63 5

Décès :

L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.

M^{me} ALLANDRIEU Renée veuve ANDRÉ décédée le 8 avril 2025

M^{me} BARBE Marie-Madeleine veuve MONTAGNON décédée le 9 avril 2025

M^{me} CASSIN Eliane décédée le 22 avril 2025

La Palpitante, histoire d'une librairie engageante

Lorsque l'on entre dans la Palpitante, place de la Halle on voit immédiatement que l'on ne se tient pas dans un lieu commun.

Les étagères faites de neuf et de récupération aguichent l'œil et invitent à la découverte et à l'exploration. Coins et recoins se multiplient pour offrir plein d'espaces différents aux livres, gravures, sérigraphies d'artistes locaux, papiers, cartes, jeux...

Sur roulettes, les meubles se déplacent pour libérer de l'espace aux événements et aux rencontres qui se déroulent « au fil de l'eau » comme le formule Raphaël Sarfati. Les meubles sont l'œuvre de Régina Sander, menuisière, ébéniste qui collabore à leur conception et leur réalisation.

« Il y en a pour tout le monde » : de la romance au roman historique, de la BD aux sciences humaines et sociales, du livre pour enfant au rayon mensois de poésie, avec un rayon Beaux-Arts assez conséquent, le fonds est choisi en concertation avec des éditeurs, avec une attention particulière aux indépendants.

L'histoire de la Palpitante a débuté en décembre 2018 dans un premier lieu plus petit, sous l'impulsion de Raphaël, aidé par un mécène Francis Le Blon, et une inspiratrice Justine Balibar.

Raphaël, lui-même auteur de BD, avait déjà trainé ses guêtres dans plusieurs librairies et s'est d'abord lancé seul soutenu par les adhérents de l'association avec un fonds de 1000 livres achetés en lots.

La librairie s'est transportée dans son nouveau lieu en 2021. Léa Cercler, sensible à la qualité et la diversité des relations qu'offre une librairie implantée dans un village, a alors rejoint Raphaël. Tous deux sont désormais cogérants de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) dont 85 personnes physiques et morales sont sociétaires. Lucy Durand, « metteuse à part »¹ et seule employée de la SCIC, est arrivée en 2022.

Le fonds a grandi avec le temps, financé par la vente des livres, passant à 18000 titres en 2024.

Particuliers, visiteurs de passages, bibliothécaires, écoles : tous s'accordent pour donner à ce lieu à part un public curieux et attentif.

Raphaël et Léa qui soutiennent l'idée d'un commerce de proximité au service de la communauté sont toujours à l'écoute, disponibles pour un conseil ou une suggestion. La rencontre et l'accueil sont leur objectif principal comme le maintient d'un fond permanent de qualité.

Il n'est pas rare qu'on s'y retrouve pour un café (torréfié à Mens par le Café Yeah), histoire de discuter et de partager des lectures, des idées d'expos ou de voyages.

Entrer dans ce lieu à part est une invitation à la réflexion poétique et enjouée.

EN MAI

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 27 Mai à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal



© photo : Pierre-Olivier De Lestable

STÉPHANE FIAT ET GISÈLE MONNIOT

1. Elle participe à la réception, mise de côté des commandes et mise en rayonnage

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JUIN : 12/05/25. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr